



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 53 de la loi N° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 Aout 2023, et les articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de M'sila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 42/2025 paru en date du: 22/09/2025 au "La Nation" et "الجزائر ماتش", et suite à l'analyse et à l'évaluation des offres, le projet a été provisoirement attribué selon les critères précisés dans le cahier des charges comme suit:

Projet: Achèvement d'aménagement extérieur du carrefour Eldjorf y compris le rond point
commune d'Ouled Derradi.

Entreprise	NIF	Montant (TTC) avant correction (DA)	Montant (TTC) après correction (DA)	Délais	Note technique	Obs
SEDIRA Mohammed Entreprise de travaux publics, hydalique et toutes les structures étatiques M'sila	196128010004744	6.241.550.00	6.241.550.00	02 Mois	60.00	/

- ✓ Tout soumissionnaire qui conteste ces résultats et souhaite les connaître sont invitées à se rapprocher de la direction dans un délai maximum de trois jours à compter du premier jour de publication de cette annonce.
- ✓ Les soumissionnaires peuvent également introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya dans un délai de dix jours à compter du premier jour de la publication de cette annonce. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un repos légal, le délai prévu pour le dépôt des recours sera prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant.